

POUDRERIE

POUDRERIE, n. f.

1. Neige poussée par le vent pendant qu'elle tombe.
2. Neige déjà au sol qui est soulevée et poussée sous l'effet du vent.

Source : *Grand Dictionnaire terminologique*, 2015

« Cette neige tombée au sol... »

POUDRERIE ! En voilà un nom léger, qui virevolte et qui tourbillonne ! Et qui, en même temps, évoque une langue un peu ancienne, qui se rappelle les habitudes du passé : cette fin de mot, en « erie », n'est plus si usuelle parmi les mots qu'on fabrique de nos jours. On ne sera donc pas étonné en apprenant que le mot nous vient du Québec, qui renoue volontiers avec ce français de jadis pour l'adapter à la vie qui l'entoure et qui le glace une partie de l'année.

La poudrerie, c'est cette neige tombée au sol, mais que le vent peut soulever et raviver comme un feu follet d'hiver, une neige subtile qui accompagne le promeneur. L'inverse de la sloche, plus urbaine et surtout plus lourde, plus grasse, plus sale : la sloche, c'est la neige mêlée d'eau, cette

gadoue glissante qui colle aux chaussures, que souvent on a fait fondre avec du sel pour qu'elle n'empêche pas la circulation. On voit bien que la neige a des textures et des apparences bien différentes, et que les pays du froid doivent trouver un nom pour chacune : la poudrerie n'est pas non plus la poudreuse, un mot qu'on utilise aussi bien en France et en Suisse, pour désigner cette neige vierge, non damée, où le skieur s'aventure sans être trop sûr de ses appuis.

Mais elle évoque la poudre, une substance si fine qu'elle flirte toujours entre le concret et l'immatériel : la poudre d'escampette, la poudre de Perlimpinpin ou la poudre à canon partagent avec la poudrerie cette instabilité rêveuse et légèrement inquiétante.